



Mardi 7 mars

On bloque tout !



La CGT revendique la retraite à 60 ans et la prise en compte des années d'études, de formation et de recherche d'emploi dans la durée de cotisation.

Macron et Borne s'entêtent à vouloir imposer leur réforme rétrograde malgré le rejet massif du monde travail (75% de la population et 9 actif-ves sur 10). Le gouvernement poursuit son objectif idéologique de faire payer les travailleuses et les travailleurs pour répondre aux injonctions de l'Union européenne plutôt que de faire payer le patronat et le capital.

Le gouvernement doit comprendre la détermination du monde du travail à faire barrage à sa réforme injuste et injustifiée qui va frapper les plus précaires et les femmes en premier.

Il faut continuer à amplifier le mouvement ! Pour cela, la CGT de Loir et Cher appelle à participer aux manifestations :



- **Romorantin, 10h - Rond-point de Caillau**
- **Vendôme, 10h30 - place de la Liberté**
- **Blois, 14h30 - Préfecture** (Via Cité administrative, voie rapide, avenue de Verdun, Résistance, Préfecture)

Le gouvernement défend partout qu'il n'y a pas d'autres solutions pour financer le système solidaire des retraites par répartition? **La CGT a des solutions !**



Pour la CGT un autre projet de société est possible !

Il y a donc d'autres leviers que ceux proposés par le gouvernement pour augmenter les recettes du régime des retraites. Même si on part du principe qu'il faut trouver 12 milliards d'euros en 2027 (ce qui reste à prouver !), on peut financer la retraite à 60 ans par les biais suivants :

- * L'égalité salariale réelle entre les femmes et les hommes pour mettre fin aux 28 % d'écart de salaire en défaveur des femmes, ce qui rapporterait 6 milliards.
- * L'augmentation du SMIC à 2000 € brut et l'augmentation généralisée des salaires dont le dégel du point d'indice.
- * La remise en place de l'échelle mobile des salaires.
- * La diminution du temps de travail à 32h payées 35h pour créer des emplois.
- * La fin des exonérations des cotisations sociales patronales (75 milliards d'euros).
- * La mise à contribution des dividendes et des revenus financiers des entreprises. Pour rappel, en 2022, les actionnaires des entreprises du CAC 40 ont touché 80 milliards, un sommet jamais atteint.
- * L'augmentation des cotisations d'un point, ce qui rapporterait près de 15 milliards d'euros.

Toutes et tous mobilisé·es pour faire reculer le gouvernement !

Le 7 mars, bloquons l'économie par la grève et les manifs !

Partout dans les entreprises et services débattons de la poursuite du mouvement et de la reconduction de la grève pour faire pression sur le patronat et le gouvernement !



Pétition à signer

Vidéo retraites CGT

Vidéo retraites FERC CGT (nouvelle)

